

à Paris

Le magazine d'information de la Ville de Paris

→ étudiants
rentrez engagés

→ expo
Willy Ronis

→ balade
du haut de Belleville

DOSSIER

Face à la crise du logement



22
Quartiers



4 Dossier logement



32
Willy Ronis



16 Rentrée étudiante

Vous pouvez écouter ce magazine en version audio intégrale sur www.paris.fr

Actualité

dossier

Face à la crise du logement 4 à 7

comptes-rendus de mandat

Toutes les dates 7

balises

Le droit au compte 8

Les droits de l'enfant 9

Des arbres dans la ville 12

international

Coopération 10 et 11

tribunes politiques 13 à 15

Services

le point sur...

La rentrée étudiante 16 et 17

repères

Chiens-guides d'aveugles 18

Forum Paris pour l'emploi 19

Plan de déplacement 20

santé

L'obésité infantile 21

Quartiers

Vie de quartiers

Tout Paris 22

Du 1^{er} au 20^e 23 à 27

balade

Belleville, toit de Paris 28 à 30

portrait

Germaine Tillion 31

Culture

évènement

Willy Ronis 32 et 33

expos

34 à 36

sortir

37 et 38

lire

39

enfants

40

rencontre avec

Raphaëlle Aubert 41

écouter

41

quoi de neuf sur paris.fr 42

les numéros utiles 42

le regard de Cabu 43

MAIRIE DE PARIS



Direction Générale de l'Information et de la Communication

Directeur de la Publication Jean-François Poyau
Comité éditorial Laurent Fary, Jérôme Grand, Philippe Lasnier,
Jean-François Poyau, Anne-Sylvie Schneider, Patrice Tourne
Directeur de la Rédaction et Rédacteur en chef Patrice Tourne
Rédactrices en chef adjointes Isabelle Dumas Vorzet, Hélène Caure
Secrétaire de rédaction Richard Pennarun
Rédaction Pascale Barlet, Marine Batiste
Assistants de rédaction Thérèse Boisard, Julie Quitellie, Muriel Tiar
Service Photo Raymond Mesnildrey,
Henri Garat, Sophie Robichon, Marc Verhille
Ont participé à ce numéro Mathilde Blottière, Cabu,
Gonzalo Corvalán, Sacha Lenormand, Sid ali Melouah
Réalisation vu intégral, Paris

Direction artistique Sabine Hartmann pour vu intégral
Impression Maury Imprimeurs

Crédits Couverture : G. Corvalán
Baudrand (24); A. Brunet/Galerie W (34); M. Chevalier (37); E. Della
Torre 2005 (35); Degraes/Joffre/photothèque de la Ville de Paris (26);
G. Drauat Production (38); C. Fouin (36); V. Ganivet (8); H. Garat (3, 7,
10, 17, 20); Y. Gellie (35); J. Hein (37); Ph. Joffre/photothèque des Musées
de la Ville de Paris (25); S. Lenormand (8, 21, 28, 29, 30); S. Magaud (5);
L. Monier/Rue des Archives (31); Sid A. Mellouah (23, 27, 40);
R. Mesnildrey (18, 18, 27); Musées Royaux des Beaux Arts de Belgique,
Bruxelles (34); Ch. Noël (12); Odyssea/New Balance (22, 25);
M. Pellegrino (23); R. Pennarun (36); Petits Bilingues (26); C. Pignol (4);
S. Robichon (5, 6, 7, 16, 17, 41); W. Ronis/Agence Rapho (32, 33); L.
Seroussi (40); L. Speller (12); Toppis (23); C. Van Roeden (11); M. Verhille (4,
11); vu intégral, illustration (21); DR (5, 9, 24, 25, 27, 36, 38); Coll. BDIC
(34); Coll. BHPV/Leyris (36); Coll. CFBE (34); DGRI/Ville de Paris (10, 11);
Coll. Joie par les livres (40); Coll. Unis-Cité/IDF (17)

Le magazine àParis est imprimé à 900 000 exemplaires.
Dépôt légal des parutions.

àParis en version braille et en cassette audio:
Association Donne-moi tes yeux, 01 47 05 40 30

àParis

Téléphone : 01 42 76 79 82

Fax : 01 42 76 79 95

Courriel : magazineaparis@paris.fr

Adresse : 4, rue Lobau, 75004 Paris

Éditorial

Deux incendies ont endeuillé la fin de l'été dans notre ville. Evènement bouleversant qui remet au cœur des débats la question récurrente du logement des plus modestes.

Face à l'ampleur des enjeux, la mobilisation doit être générale, à l'heure où la Fondation Abbé Pierre estime à trois millions le nombre de personnes pas ou mal logées en France. C'est pourquoi l'actuelle municipalité a mis en œuvre dès 2001 un dispositif ambitieux et concret : 152 millions d'euros sont ainsi consacrés, sur six ans, à la réhabilitation du millier d'immeubles insalubres que compte Paris, après des décennies d'inertie. A titre comparatif, l'Etat consacre sept millions d'euros par an à la lutte contre l'insalubrité, pour toute la France.

En quatre ans et demi, nous avons pu reloger dans le parc social de la Ville 2 700 familles qui demeuraient dans certains de ces immeubles vétustes ou dégradés.

Car, parallèlement, notre collectivité a financé 15 000 logements sociaux depuis 2001, poursuivant chaque année au rythme de 4000 supplémentaires, contre 1 500 seulement sous l'ancienne mandature. Ce programme représente en 2005 un tiers de l'ensemble des logements sociaux financés dans toute l'Ile de France. Suffisant? Non, au regard de ce qu'affrontent tant de familles aujourd'hui. Alors, raison supplémentaire pour partager l'effort indispensable. Chaque acteur est concerné, l'Etat mais aussi les communes franciliennes, en particulier à l'ouest de Paris. Rappelons, par exemple, que notre cité concentre la moitié des structures d'hébergement d'urgence de toute l'Ile de France. La solidarité doit donc jouer. C'est pourquoi j'ai proposé d'augmenter les pénalités infligées aux villes qui comptent actuellement moins de 20% de logements sociaux, mais



Bertrand Delanoë, maire de Paris

Logement : que chacun agisse, maintenant !

s'obstinent à refuser d'en construire, ignorant ainsi les objectifs de la loi SRU.

De même, il est indispensable que des évolutions législatives interviennent, afin de raccourcir sensiblement les délais liés à certaines procédures d'expropriation.

Le dossier spécial consacré, dans ce numéro, à la question du logement, aborde de façon détaillée ses différents aspects. Il privilégie les faits, les données et les chiffres. Car face à une actualité aussi grave, seuls comptent les actes. Je regrette d'ailleurs les propos polémiques de certains élus parisiens qui, membres de l'Exécutif municipal avant 2001, devraient commencer par assumer leur propre bilan dans le domaine du logement social...

Pour notre part, nous travaillons. Face à l'urgence et à une pression sociale très forte. Pour sauvegarder la diversité de la population parisienne. Chacun, couches sociales modestes, classes moyennes, jeunes ménages, doit avoir sa place à Paris, dans la dignité. Le défi est immense. Et la réponse appelle l'énergie de tous, au service d'une réelle efficacité. Maintenant.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Bertrand Delanoë'.



Face à la crise du logement

L'actuelle crise du logement, qui dépasse largement les frontières de Paris, nécessite une réponse conjointe de tous les acteurs concernés. Au-delà des actions qu'elle mène au quotidien depuis 2001, la Ville propose d'autres pistes.



En France, plus de trois millions de personnes sont mal ou pas logées. Tel est le constat de la Fondation Abbé Pierre dans son dernier rapport de janvier 2005 sur le mal-logement dans notre pays. En Ile-de-France, 300 000 demandeurs de logements sociaux ont été recensés. La crise actuelle dépasse donc largement les frontières de la capitale et rend nécessaire une relance très forte de la construction. Dès mars 2001, la Ville de Paris a engagé un effort sans précédent pour contribuer à rattraper le retard accumulé ces dernières décennies

et entre 2001 et 2004, 14 527 logements ont d'ores et déjà été financés.

Désormais, tous les acteurs – l'Etat, mais aussi les communes voisines notamment à l'ouest de Paris – doivent se mobiliser et prendre leur part à une nécessaire solidarité à l'échelon régional. En commençant par appliquer les objectifs de la loi SRU (Solidarité et renouvellement urbain) qui impose à toutes les communes de plus de 3 500 habitants d'atteindre, d'ici 2020, une proportion de 20 % de logements sociaux sur leur territoire.



de dure environ deux ans, avant de pouvoir engager la deuxième étape, celle de la réalisation des travaux, dont la durée est à peu près équivalente du fait des contraintes légales. L'immeuble de la rue du Roi-Doré (3^e), ravagé par un incendie dans la nuit du 29 août, avait été racheté par la Siemp en décembre 2004. Mais compte tenu de la lourdeur des nombreuses procédures légales à mettre en place, les travaux ne pouvaient commencer avant avril 2006. Quant à l'immeuble du boulevard Vincent Auriol (13^e), où dix-sept personnes ont péri le



26 août, il a été réquisitionné par l'Etat, sa gestion étant confiée à une association d'insertion. Un programme de réhabilitation était prévu, de même que les financements votés au Conseil de Paris, mais le chantier a été retardé par un problème de stabilité de l'édifice. Aujourd'hui, les douze familles resca-

152 millions d'euros pour lutter contre l'insalubrité

La lutte contre l'insalubrité est une des priorités absolues de la politique du logement de la municipalité. Pour cela, la Ville de Paris a confié une mission à la Siemp (Société immobilière d'économie mixte de Paris)

La loi SRU impose aux communes de plus de 3500 habitants une proportion de 20% de logements sociaux d'ici 2020.

et à la Semavip (Société d'économie mixte d'aménagement de la Ville de Paris), qui va de l'incitation à la réalisation de travaux par les propriétaires jusqu'à l'expropriation. Il s'agit souvent d'un véritable parcours du combattant. Première étape: le rachat des immeubles menacés de ruine que les propriétaires refusent fréquemment de céder à la Ville, faute de pouvoir en retirer un prix conforme à leurs attentes. Dans ce cas, la Ville doit demander l'expropriation, procédure qui

de Paris et la Préfecture dans des appartements répartis sur cinq arrondissements.

Difficile donc de réhabiliter des immeubles insalubres tant que les familles qui y résident ne sont pas relogées. D'autant que les capacités d'accueil d'urgence restent totalement insuffisantes: ainsi Paris, avec deux millions d'habitants, concentre à elle seule la moitié des structures d'hébergement d'urgence de toute l'Ile-de-France, soit près de douze millions d'habitants.

ées du 13^e arrondissement ont été relogées par la Ville

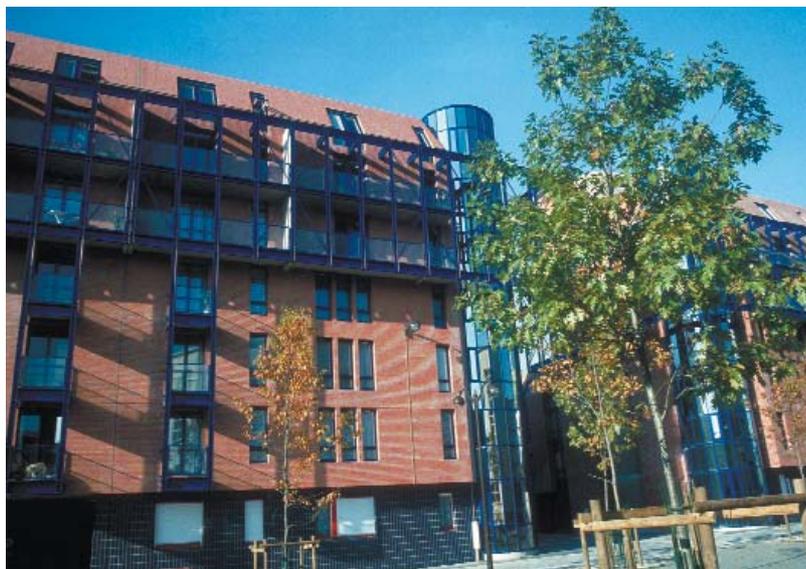


à savoir

L'habitat insalubre

Un inventaire complet et inédit de l'insalubrité dans la capitale a été engagé dès mars 2001. Celui-ci a permis d'identifier un millier d'immeubles insalubres, fruit de décennies d'inaction totale en la matière. La Ville a ainsi pu engager leur réhabilitation dès 2002 selon deux modalités:

- pour 550 immeubles très fortement dégradés, la Ville a confié à la Siemp et à la Semavip la mission de les réhabiliter. Aujourd'hui, plus de la moitié de ces immeubles sont en cours de traitement.
- pour les 450 autres, les copropriétés sont en mesure de réaliser les travaux, de moindre ampleur, avec le soutien de la Ville. Un quart de ces immeubles est déjà en travaux. Depuis 2001, 2 700 familles ont pu ainsi être relogées dans le parc social de la Ville.

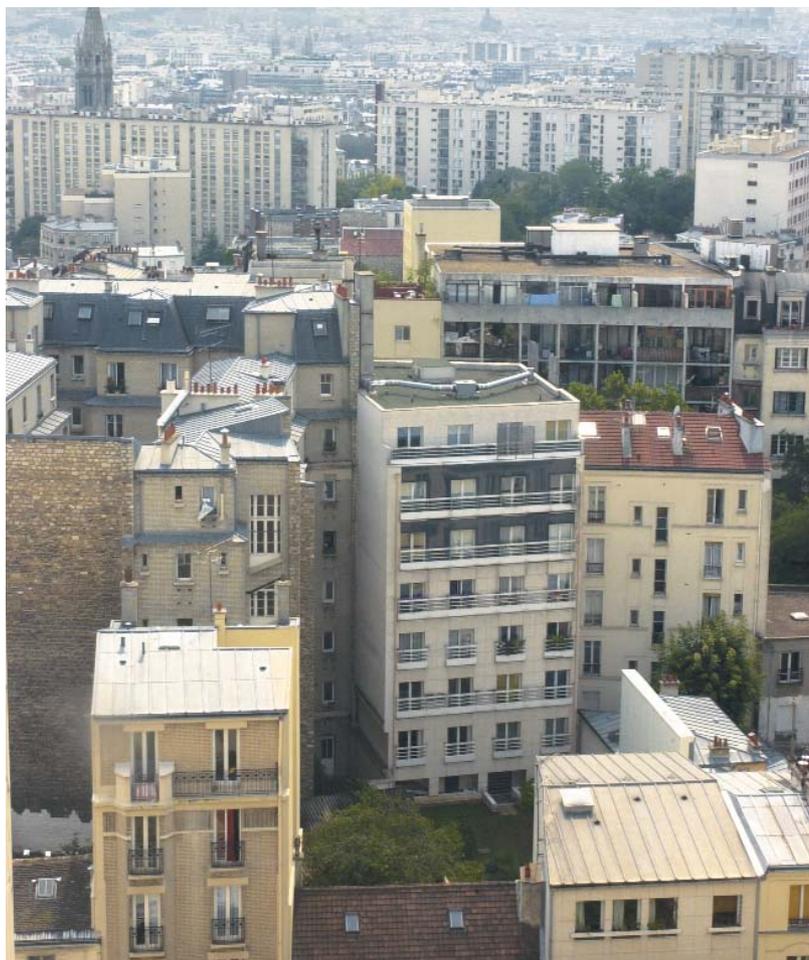


Les 4 032 logements sociaux financés en 2004 se répartissent en trois tiers : un tiers de constructions neuves, un tiers d'acquisitions – réhabilitations d'immeubles vides, un tiers d'acquisitions – et un tiers de réhabilitations d'immeubles partiellement occupés. L'ensemble constitue un tiers de tous les logements sociaux financés en Ile-de-France en un an ! Dans son projet de PLU (Plan local d'urbanisme) la Ville de Paris souhaite en outre imposer une proportion minimale de 25 % de logements sociaux dans tout projet immobilier de logement, de plus de 1 000m².

Saisir toutes les opportunités

Toutes les opportunités possibles sont saisies pour augmenter le nombre de logements à destination des classes moyennes. Par exemple, la Siemp négocie des conventions auprès des propriétaires de logements privés vacants, afin qu'ils les louent avec la garantie d'un loyer sécurisé et, dans certains cas, des aides à la rénovation.

Sur les 12 470 logements attribués en 2004 à Paris, 4 700 l'ont été sur proposition de la Ville (Mairie de Paris et mairies d'arrondissements). Pour garantir une totale transparence, une commission de désignation pluraliste, ouverte notamment aux élus de



interview



à Paris Comment expliquer cette crise du logement ?

Jean-Yves Mano : *C'est une crise nationale même si l'Ile-de-France et Paris sont des cas particuliers. Plus de 70 000 appartements ont fait l'objet d'un congé pour vendre depuis 10 ans et 60 % des locataires n'ont pu les racheter. Cela a mis une pression terrible sur le secteur privé. D'autant plus que la capitale reste très attractive.*

Jean-Yves Mano,
adjoint au maire
de Paris chargé
du Logement.

Comment y remédier ?

Entre les constructions, les rachats et les réhabilitations, nous finançons chaque année 4 000 nouveaux logements sociaux, toutes catégories confondues, avec un rééquilibrage sur l'ensemble des arrondissements. Cette action doit être soutenue par un véritable programme en Ile-de-France. L'Etat doit faire respecter la loi SRU qui oblige toutes les communes à réaliser 20 % de logements sociaux sur leur territoire. Et, pour lutter contre l'insalubrité, dossier auquel nous consacrons 152 millions d'euros sur six ans, il faut également créer des logements d'urgence et pas seulement à Paris.

Quelles sont les actions de la Ville en faveur des classes moyennes ?

Compte tenu de la pénurie d'appartements, nous avons décidé de multiplier les rachats au sein du parc institutionnel. Depuis 2001, nous avons ainsi racheté 7 200 appartements que nous transformons peu à peu en logements sociaux. C'est une arme forte contre la vente à la découpe. Nous avons également mis en place un prêt à 0 % pour favoriser l'accès à la propriété – plus de 1 000 Parisiens en ont déjà bénéficié – et la plupart des logements vacants remis sur le marché grâce aux aides de la Ville sont destinés aux classes moyennes.

l'opposition et au monde associatif (par exemple Emmaüs) a été mise en place dès 2001 pour l'attribution de l'ensemble des logements relevant du contingent du maire de Paris. Ce processus est inédit.

Quelles pistes ?

Face à la situation actuelle du logement, des pistes existent, que le maire de Paris a publiquement proposées. Par exemple :

- autoriser la création d'une agence foncière régionale habilitée à intervenir sur l'ensemble de l'Ile-de-France, comme le demande de longue date le Président de la Région ;
- renforcer de façon très significative les pénalités appliquées aux communes qui ne respectent pas les

objectifs de la loi SRU en matière de construction de logements sociaux ;

- mettre à disposition des collectivités locales des terrains et des immeubles de l'Etat, à des conditions financières compatibles avec l'objectif de réalisation de logements sociaux ;
- et faire évoluer la loi afin de réduire les délais liés aux procédures d'expropriation des propriétaires défaillants. ■

Plus d'infos sur le logement social, universitaire et l'hébergement d'urgence : www.solidarites.paris.fr

Plus d'infos sur l'aide au logement, le Plan local d'urbanisme et l'amélioration de l'habitat : www.urbanisme.paris.fr

à savoir

Batignolles : au moins 3 000 nouveaux logements

La friche ferroviaire des Batignolles, un des rares espaces libres de cette superficie à Paris, permet la construction significative de nouveaux logements. Le site devait accueillir le village olympique de Paris 2012 avant d'être transformé en quartier d'habitation. La décision du CIO ne remet pas en question cette deuxième étape, au contraire. Le plan d'aménagement du site a fait l'objet de deux votes successifs du Conseil de Paris et la Ville a racheté 10 ha de ces terrains à la SNCF et à RFF (Réseau ferré de France). Le projet, inscrit dans le Plan local d'urbanisme, prévoit notamment la construction d'au moins 3 000 logements, avec une moitié de logements sociaux (dont logements étudiants ou destinés aux jeunes travailleurs), l'autre intégrant des logements intermédiaires pour les classes moyennes ou destinés au secteur privé.



→ comptes-rendus de mandat

1	Mer 19 oct	Gymnase Berlioux, La Rotonde niveau -3	Métro Les Halles
2	Jeu 10 nov	Salle Jean Dame, 17, rue Léopold-Bellan	Métro Sentier
3	Lun 19 sep	Mairie du 3 ^e , 2, rue Eugène-Spüller	Métro Arts-et-Métiers
4	Mer 2 nov	Mairie du 4 ^e , 2, Place Baudoyer	Métro Hôtel de Ville
5	Lun 10 oct	Gymnase des Patriarches, 6, place B.-Halpern	Métro Censier-Daubenton
6	Mer 7 déc	Gymnase Littré, 87, rue de Vaugirard	Métro Saint-Placide
7	Mar 8 nov	Gymnase des Invalides, Rue Paul-et-Jean-Lerolle	Métro Invalides
8	Mer 21 sep	Gymnase Roquépine, 16, rue Roquépine	Métro Miromesnil
9	Jeu 8 déc	Salle Rossini, 6, rue Drouot	Métro Richelieu Drouot
10	Jeu 15 sep	Mairie du 10 ^e , 72, rue du Faubourg-St-Martin	Métro Strasbourg-St-Denis
11	Jeu 6 oct	Salle Olympe de Gouges, 15, rue Merlin	Métro Père Lachaise
12	Jeu 3 nov	Espace Reuilly, 31, rue Hénard	Métro Montgallet
13	Mar 6 déc	Mairie du 13 ^e , 1, place d'Italie	Métro Place d'Italie
14	Lun 5 déc	Gymnase Mouchotte, 31, rue du Cdt-Mouchotte	Métro Montparnasse-Bienvenüe
15	Mer 16 nov	Gymnase Burgard, 251-253, rue de Vaugirard	Métro Vaugirard
16	Mer 9 nov	Gymnase des Bauches, 14, rue Bauches	Métro Ranelagh
17	Lun 7 nov	Gymnase Biancotto, 6, av de la Porte-de-Clichy	Métro Porte de Clichy
18	Lun 21 nov	Mairie du 18 ^e , 1, Place Jules-Joffrin	Métro Jules Joffrin
19	Mer 5 oct	Gymnase Jean Jaurès, 87, av Jean-Jaurès	Métro Laumière
20	Mar 11 oct	Mairie du 20 ^e , 6, place Gambetta	Métro Gambetta

Les dates

Comme chaque année, Bertrand Delanoë, maire de Paris, et l'équipe municipale vous donnent rendez-vous dans chaque arrondissement pour les comptes-rendus publics de mandat. Voici les dates des réunions. Un seul horaire : 18 h 45.

Infos au 39 75 et sur www.paris.fr





BANQUES

Droit au compte

Toute personne pouvant justifier de son identité et d'un domicile en France bénéficie du droit de disposer d'un compte bancaire (loi du 17 décembre 2001). Si vous n'en avez pas, une banque peut vous refuser d'en ouvrir un, mais elle doit vous remettre une attestation de refus ainsi que l'adresse de la succursale de la Banque de France la plus proche. Cette dernière désignera d'office un établissement qui procédera à l'ouverture de votre compte. Dans ce

cadre, vous bénéficiez d'un ensemble de services gratuits, soit la plupart des outils de gestion courante : ouverture, tenue et fermeture du compte, relevés mensuels des opérations, consultation du solde à distance, domiciliation de virements, paiements par prélèvement, relevés d'identité bancaire, dépôts et retraits d'espèces, carte de paiement ou au moins de retrait...

Le droit au compte, guide édité par le Centre d'information bancaire, disponible dans les banques, les mairies d'arrondissement et sur www.lesclesdelabanque.com Infos au 39 75 et sur www.paris.fr

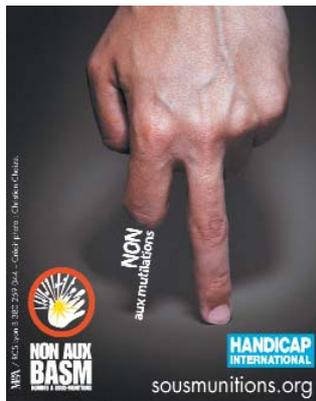


MOBILISATION

Non aux bombes !

Le défi pour affirmer haut et clair votre "Non aux bombes", c'est de monter une pyramide toujours plus haute et ce, en entassant de vieilles chaussures. Handicap International, pour la dixième année consécutive, vous invite à vous mobiliser contre les bombes à sursmunitions (autrement dit des bombes à déclencheur antipersonnel), à signer la pétition et... à vous faire photographier devant la pyramide de chaussures, en signe de protestation.

Samedi 8 octobre, esplanade de l'Arsenal-Bastille (4^e) de 10 h à 20 h. Infos sur www.handicap-international.org et photos sur www.sousmunitions.org



STATIONNEMENT

Moneo dans les horodateurs

Que vous soyez résidents parisiens ou visiteurs, un nouveau moyen de paiement est accepté à partir d'octobre par les horodateurs des 4 premiers arrondissements : la carte Moneo. Le porte-monnaie électronique Moneo, distribué par les banques et La Poste, est rechargeable et disponible sur la plupart des cartes bancaires en circulation ou, au choix, sur une carte indépendante. Il est



déjà accepté par les horodateurs de 40 villes en France. L'utilisation de Moneo sera progressivement étendue à l'ensemble du stationnement dans la capitale d'ici juin 2006. Moneo vient en complément de la Paris-Card, toujours acceptée sur la totalité des horodateurs de la capitale. Carte à puce prépayée, la Paris-Card s'acquiert pour 10 ou 30 € dans les bureaux de tabac, les points presse et dans certains kiosques. Infos sur www.paris.fr

en bref

→ **Familles homoparentales**

Les 25 et 26 octobre, scientifiques, chercheurs et personnalités de disciplines diverses se réunissent à l'Espace Reuilly (12^e) sous l'égide de l'APGL (association des parents et futurs parents gays et lesbiens). Ils exposent leurs travaux et débattent de l'éducation des enfants élevés par des parents homosexuels et des familles homoparentales. Infos sur www.apgl.asso.fr

→ **Refuser la misère**

Le 17 octobre, lors de la Journée mondiale du Refus de la misère, ATD Quart Monde publie son 2^e numéro de *Résistance*. Amnesty International et le Secours Catholique contribuent à l'élaboration de la revue, où figurent idées et initiatives de lutte contre l'extrême pauvreté. Magazine disponible dans les bureaux de La Poste le 10 octobre et sur www.jeresiste.org

→ **Téléthon 2005**

Les 2 et 3 décembre, sur le parvis de l'Hôtel de Ville, les traditionnelles 30 heures du Téléthon permettront de faire avancer les recherches sur les thérapies géniques. Organisé par l'Association française contre les myopathies (AFM), ce marathon laisse place à de très nombreuses manifestations solidaires et populaires. Infos au 39 75 et sur www.afm-france.org

DROITS DE L'ENFANT

Convention internationale

Pour ce quinzième anniversaire de la Convention internationale des Droits de l'enfant, la Mairie de Paris organise des débats, le 16 novembre, à la mairie du 9^e. L'Unicef, l'Œuvre de Secours aux Enfants et Handicap International, associations partenaires et intervenantes, apportent leur éclairage et leur témoignage aux jeunes Parisiens de 11 à 13 ans. Pour les aider à appréhender des thèmes forts tels que : les enfants dans le génocide, les enfants des camps, les enfants cachés durant la seconde guerre mondiale, les enfants soldats.

Info au 39 75 et sur www.paris.fr
Mairie du 9^e, 6, Rue Drouot.

Tél. 01 71 37 75 09. www.mairie9.paris.fr



Journée internationale des Droits de l'enfant en 2004, débat à la Mairie du 9^e.

CREATION

Parcours découverte

Pour poursuivre son action en faveur de la création, Paris lance cette année des Parcours de la création, à la découverte de 150 lieux design dans les arrondissements. A chacun, donc, selon son goût ou son intérêt. De Créapole, l'école supérieure de design et de la mode, rue de Rivoli (1^{er}), à Renault du boulevard Raspail (7^e), c'est toute la diversité et la richesse créative qui s'expose en faisant un petit détour par exemple dans les galeries du VIA, avenue Daumesnil (12^e). Pour mémoire, depuis 2003, les salons professionnels de la mode, de la décoration et du design s'installent à Paris tandis

que les boutiques et galeries relaient les innovations vues dans les salons à destination des Parisiens.

Plus d'infos sur www.pariscapitalede lacreation.com



TRAMWAY

Bientôt la première !

Fin octobre, la première rame du tramway se dévoile et fait ses débuts sur les Maréchaux. C'est sur du gazon nouvellement installé entre les rails, que le tramway entre en scène. Les essais se font du pont de Garigliano (16^e) à la porte de Sèvres (15^e), sur cette portion déjà viabilisée du tramway. Une grande première parisienne qu'il faut découvrir.

Le tracé complet s'ouvrira fin 2006 du pont de Garigliano à la Porte d'Ivry (13^e). Le tramway reliera dans un premier temps les arrondissements sud de Paris, offrant ainsi une augmentation de 38% sur la vitesse du bus PC qu'il remplacera.

Infos tramway au 01 42 76 86 10 et sur www.tramway.paris.fr



→ Meilleurs ouvriers de France

Le 23^e concours *Un des meilleurs ouvriers de France* est lancé. Il récompense tous les 3 ans, pour leur rigueur, des artisans représentant plus de 200 professions. Pour s'inscrire (avant le 31 décembre), il faut avoir 23 ans et justifier de 3 ans d'expérience professionnelle dans le domaine de compétition.

Infos au 01 55 55 98 49 et sur www.mof.asso.fr

→ Artisanat artistique

Du 8 au 23 octobre se déroule la 2^e Biennale de la création des Arts décoratifs au Palais de la Porte Dorée (12^e), qui fut le Musée des Arts d'Afrique et d'Océanie, haut lieu des arts décoratifs des années 1930. Les artisans d'art perpétuent les valeurs de notre héritage artistique tout en les actualisant.

293, av. Daumesnil. Entrée gratuite de 10 h à 17 h 15 sauf mardi. www.biennaledelacreation.com

→ Nouveau salon senior

Le 1^{er} salon du Bien Vieillir se tiendra du 19 au 21 novembre, porte de Versailles. Destiné aux plus de 70 ans et à leur entourage, il est un point de rencontre entre les seniors et les acteurs de leur quotidien (aide, services, fabricants de matériel), agrémenté de débats, animations et concours.

Paris-Expo, porte de Versailles, Hall 6. Tél. 01 43 21 22 05 ou sur www.seniorplus.fr



Les membres de l'Association internationale des maires francophones, réunis en avril 2004 à l'Hôtel de Ville.



Du local à l'international

Partout dans le monde, Paris confronte son expérience avec les autres métropoles et enrichit ainsi ses compétences propres. Un maître mot : l'échange.

Le constat est simple : 60 % des habitants de notre planète résident en ville, dont 80 % en Europe. Des chiffres qui conditionnent l'action internationale de Paris : la cité est devenue un acteur incontournable du monde actuel. La coopération permet aux villes, souvent confrontées aux mêmes questions (démocratie, social, économie, environnement...), de mettre en commun leurs expériences.

Une expérience reconnue

Les compétences de la Ville de Paris, qu'il s'agisse d'urbanisme, de gestion de l'eau, de traitement des déchets, de transport ou de santé, sont reconnues à l'étranger. Liée par des accords avec de nombreuses capitales, Paris fait bénéficier de son expertise municipale les villes partenaires. Ainsi, à Tunis, les spécialistes parisiens des parcs, jardins et espaces verts apportent une assistance technique à la

gestion du jardin de la Méditerranée, tandis que des experts du patrimoine et de l'architecture travaillent au projet de réhabilitation d'une ancienne école hébraïque en centre d'art pluridisciplinaire. À Alger, l'expertise parisienne porte sur l'assistance à la mise en place d'un tramway.

Paris développe plusieurs projets de coopération décentralisée, participant ainsi à l'assainissement de l'eau et à la gestion des déplacements à Phnom Penh (Cambodge), au renouvellement urbain d'un quartier historique au Caire et, avec Rome et grâce au soutien de la Commission Européenne, à la protection du patrimoine du quartier Shichahai de Pékin...

Paris s'enrichit également des expériences de ses homologues. La sauvegarde du quartier du Marais s'est largement inspirée de la politique de préservation du patrimoine de Rome. Pour alimenter sa réflexion sur le périphérique, le cas de Barcelone a été étudiée par l'Atelier parisien d'urbanisme. De multiples échanges de savoir-faire ont

À Alger, l'expertise parisienne est au service de la mise en place d'un tramway.



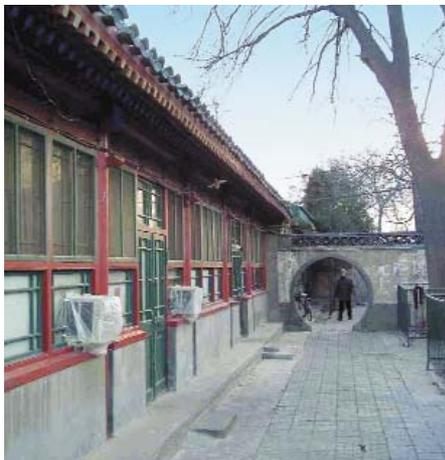
à savoir

Francophonie et développement

Présidée par le maire de Paris, l'Association internationale des maires francophones (AIMF) rassemble 137 villes de 46 pays. Elle établit une coopération dans tous les domaines de l'action municipale afin d'aider les maires à prendre part au renforcement de la démocratie locale et au développement maîtrisé de leur ville. L'AIMF a réalisé plus de 400 projets de coopération : construction d'établissements scolaires, de centres de santé, réhabilitation de marchés, modernisation des services d'état civil).



Paris apporte une assistance technique à la gestion du jardin de la Méditerranée à Tunis...



...et participe à l'assainissement de l'eau et à la gestion des déplacements à Phnom Penh.

été engagés avec les capitales européennes, aux problématiques souvent similaires : avec Londres sur le logement social, avec Prague sur la prévention et la gestion des risques d'inondation, avec Copenhague sur les déplacements à bicyclette et sur l'environnement. En matière de santé, des actions sont initiées, par exemple Paris travaille avec

De multiples échanges de savoir-faire sont engagés avec les capitales européennes.

Montevideo (Uruguay) sur la toxicomanie. Par ailleurs depuis 2002, le Conseil de Paris vote un budget spécial pour lutter (en partenariat avec des associations parisiennes et des relais locaux) contre la pandémie du sida, en particulier en Afrique. Cette initiative de prévention et de formation a permis l'ouverture de centres de dépistage ou d'appels téléphoniques anonymes et gratuits, des campagnes d'éducation sanitaire ainsi que la distribu-

tion d'anti-rétroviraux pour les femmes enceintes et de lait maternel.

Une organisation mondiale

En 2004, l'organisation mondiale Cités et gouvernements locaux unis (CGLU) était créée à Paris. Son objectif : porter auprès des instances internationales la voix et la représentativité des collectivités locales, au service de la démocratie et de la coopération entre les villes. Co-présidée par Smail Mkhathshwa, maire de Pretoria (Afrique du Sud), Paco Moncayo Gallegos, maire de Quito (Équateur) et Bertrand Delanoë, maire de Paris, elle représente la moitié des habitants de la planète et entend contribuer, localement, à la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le Développement, définis par les Nations Unies (lire l'interview de Pierre Schapira ci-contre).

Interview



à Paris Depuis un an, où en est CGLU (*) ?

Pierre Schapira : Les nouveaux enjeux en terme de gestion

municipale obligent les gouvernements locaux à une cohésion plus forte. Au cours de sa première année d'existence, CGLU a déjà développé plusieurs axes de travail : la démocratie locale, la promotion des femmes, la lutte contre le sida, la réduction de la fracture numérique et les Objectifs du Millénaire pour le Développement.

Dans quels domaines CGLU travaille-t-il avec les Etats ?

Lors de notre rencontre à New York le 8 septembre, Kofi Annan, Secrétaire général des Nations Unies, a fait un pas en avant dans la reconnaissance du rôle des pouvoirs locaux. Notamment pour l'accès à l'éducation, la santé, la lutte contre la faim. Il a exprimé ses préoccupations dans les domaines de l'accès à l'eau potable, la lutte contre la pauvreté et le respect des droits de l'homme.

(*) Cités et gouvernements locaux unis

C'est dans cet esprit que le 8 septembre dernier Kofi Annan, Secrétaire Général des Nations Unies, a reçu à New York une délégation d'une quinzaine de maires des grandes villes du monde. Les villes ont en effet un rôle majeur à jouer, aux côtés des Etats, afin de réduire la pauvreté dans le monde. ■

Plus d'info sur www.paris.fr

Un savoir-faire qui intéresse Paris : la petite reine de Copenhague.



solidarité

Durable et équitable

Dans tout Paris, du 12 au 20 novembre, la 8^e édition de la Semaine de la solidarité internationale propose débats, conférences, animations culturelles et festives, avec pour thèmes le développement durable, le commerce équitable, le respect des droits humains ou le tourisme solidaire.

Programme complet sur www.lasemaine.org





ENVIRONNEMENT

Des arbres dans la ville...

Saviez-vous que Paris est parmi les villes les plus boisées d'Europe ? Dans ses rues, ses espaces verts, ses cours d'école, ses cimetières... Toutes sortes d'arbres sont présents. Avec près de 183 000 arbres en bordures de rues et dans les parcs et jardins, la capitale bénéficie d'une armée de spécialistes chargés de gérer ce patrimoine vert. Elle dépend directement du Service de l'arbre, dirigé par Jean-Pol Neme : "Nous veillons à la bonne santé des arbres et à ce qu'ils ne représentent pas un danger pour les individus. Si nous sommes

contraints d'abattre un arbre, un autre est immédiatement replanté. En trois ans, nous sommes passés de 92 400 arbres d'alignement (en bordure de rue) à 95 500."

Surveillés de près

Pour contrôler l'état de santé de l'arbre, les bûcherons ont recours à une petite astuce. Chaque tronc est équipé d'une puce, sorte de "carte vitale" de l'arbre, sur laquelle sont mentionnées toutes les interventions du bûcheron depuis la plantation jusqu'à l'éventuel abattage :

maladies, tailles, détériorations... Grâce à l'ordinateur portable de l'équipe de surveillance, cette puce informative peut être lue immédiatement.

"A Paris, nous sommes confrontés à plusieurs paramètres nocifs qui contribuent à réduire la durée de vie de l'arbre à 60 ans en moyenne, au lieu de 80 en milieu rural : la pollution, mais également les variations climatiques importantes, les accrochages par les voitures et deux-roues, l'urine canine ou encore les maladies qui se répandent rapidement", explique Jean-Pol Neme. Par exemple, les bûcherons ont constaté au printemps dernier la propagation d'un champignon sur les érables. Il représente l'un des symptômes de la suie, une maladie incurable qui survient souvent suite à de fortes chaleurs, comme à l'été 2003. La Direction des parcs, jardins et espaces verts étudie les

essences d'arbres susceptibles de résister à ces épisodes de chaleur ou au contraire aux pics de froid, de plus en plus fréquents dans la capitale.

Plus résistants

Platanes et marronniers sont aujourd'hui détrônés par des espèces souvent plus exotiques, comme le cerisier de Mandchourie, le Mico-coulier ou le poirier à fleurs, qui démontrent une plus grande résistance aux agressions urbaines. Elles sont progressivement

2 400
arbres plantés chaque année : 1500 en remplacement des arbres malades abattus et 900 en première plantation.

implantées afin d'accroître la biodiversité. La majorité d'entre elles est issue des pépinières de Rungis. Les serres produisent près de 4000 arbres par an, dont les deux tiers sont destinés aux plantations des rues et des jardins. Un parc destiné à modifier petit à petit le paysage vert de la capitale, tout en le respectant. ■

www.environnement.paris.fr

en bref

Le tramway dans son environnement

Si un 200^e arbre a été planté en avril dernier par Bertrand Delanoë sur le parcours du tramway, on en est déjà à presque 250 tant les plantations s'accroissent. Pour en savoir plus, découvrez l'exposition itinérante qui se tient, jusqu'au 15 octobre, dans le hall de la mairie du 14^e. Neuf panneaux détaillent le tracé du tramway, ses abris et son environnement vert... Cette exposition achèvera son parcours par la mairie du 15^e, à la fin de l'année.

Mairie du 14^e : 2, place Ferdinand-Brunot.
Plus d'infos sur www.tramway.paris.fr

Paris : besoin d'un nouveau vivre ensemble

La dégradation de la situation sociale à Paris est alarmante. Pas moins de 7 000 Rmistes de plus en un an ! Et les incantations sociales du maire restent sans effet sur une dérive dont on ne sait ni où ni quand elle s'arrêtera.

La politique du "guichet" est en panne et le seul traitement social du chômage s'avère inefficace pour lutter réellement contre le développement de la précarité et pour la régression de l'exclusion. Malgré les bonnes volontés et expertises sociales en tout genre, les résultats sont mauvais : peu de retours à l'emploi, très faible proportion d'allocataires du RMI engagés dans un processus d'insertion, fort chômage des jeunes... A quoi s'ajoutent les effets dévastateurs d'une politique d'accueil qui permet aux départements limitrophes de Paris de renvoyer aux services d'accueil parisiens les gens les plus en difficulté.

L'équipe municipale est en réalité incapable d'enrayer l'insécurité sociale et la montée du sentiment d'inutilité sociale produit par ce système d'assistance généralisée.

Or, le véritable problème de notre ville c'est l'emploi, et l'équipe de Bertrand Delanoë ne crée

pas les conditions propices au développement économique. Pire, elle persiste à multiplier les contraintes et les entraves pour les entrepreneurs là où elle devrait libérer les énergies pour lutter contre le fléau chronique du chômage et de l'exclusion.

Dès lors, ce sont les conditions de vie de nombreux parisiens qui se dégradent.

Après l'emploi, la pénurie de logements sociaux face à une demande qui ne fait que croître puisqu'en trois ans cette dernière est passée de 65 000 à 102 000 personnes inscrites au fichier des mal-logés !

Se loger est non seulement devenu une gageure mais aussi un gouffre financier compte tenu du prix des loyers sur le marché libre. Quant à devenir propriétaire de son appartement, qui peut en avoir les moyens quand on connaît le prix du mètre carré dans la capitale (la hausse du foncier ayant d'ailleurs été largement alimentée par la politique dispendieuse du maire de Paris) ? Dès lors le parisien moyen s'exile en grande banlieue où il trouve logement agréable, place de crèche, environnement accueillant,

en un mot "la qualité de la vie". Paris ne sera bientôt plus cette succession de villages qui ont fait son originalité, son charme et sa richesse, mais une grande ville triste malgré la "festomania" de ses édiles, où se côtoieront les très riches d'un côté et les très pauvres de l'autre, toujours plus nombreux ceux-là, toujours plus aidés.

Le Paris des fêtes et des paillettes s'essouffle et la réalité le rattrape avec son cortège de promesses non tenues (places de crèches, logements sociaux...) et de lendemains qui déchantent (montée du chômage et de l'exclusion).

Dès lors, c'est un nouveau souffle que l'on attend, pariant avec optimisme sur l'avenir, un projet commun pour les parisiens, un nouveau vivre ensemble car celui des socialistes est à l'image de la chaussée parisienne façon Bertrand Delanoë : une addition d'intérêts particuliers, étanches et sans concession.

Joëlle Cherioux, conseillère de Paris

Motivées, motivés

Les jeunes sont parmi les principales victimes de la précarité. Précarité économique et sociale d'abord, avec un taux de chômage largement plus élevé que la moyenne. Mais le malaise, plus profond, est aussi d'ordre culturel.

Toute société projette sur sa jeunesse les interrogations qu'elle formule sur son propre avenir. La nôtre est rongée par la peur, comme en témoigne la violente répression du mouvement lycéen du printemps dernier. La jeunesse est en effet davantage considérée comme un problème – jeunesse et délinquance se lient facilement dans l'imaginaire collectif – que comme une ressource dont toute la collectivité doit pouvoir bénéficier. Et pourtant, la jeunesse parisienne nous donne des leçons d'espoir. De nombreux

jeunes s'engagent, cherchent à faire entendre leur voix et tentent de s'affirmer dans le débat public.

C'est notamment le cas des membres du Conseil parisien de la Jeunesse, instance de démocratie participative mise en place par la Ville, qui ont décidé de faire de 2004-2005 une année de lutte contre les discriminations. Campagnes d'affichage, débats, rencontres avec les Parisiennes, les Parisiens et les associations, actions de terrain... Rien n'a manqué à cette mobilisation générale. Dans une approche transversale, les principales formes de discrimination ont été abordées : racisme, antisémitisme, homophobie, sexisme, discrimination à l'encontre des personnes atteintes de handicap...

Cet investissement de toutes et de tous trouvera son aboutissement le 15 octobre prochain lors d'une grande initiative au Zénith, "Tous égaux, tous en scène", en présence de 5 000 jeunes, de têtes d'affiche prestigieuses et d'associations. L'occasion de mêler contenu (débat, théâtre-forum, points d'information) et temps festif. L'occasion, surtout, de démontrer que la jeunesse est motivée, enthousiaste et qu'elle sait montrer son dynamisme et sa créativité lorsqu'elle se met au service de causes fédératrices.

Clémentine Autain, conseillère de Paris

GROUPE SOCIALISTE ET RADICAL DE GAUCHE

Pour un Paris durable

Réconcilier environnement urbain et qualité de vie est incontestablement l'une des préoccupations majeures des Parisiens. Cette exigence s'impose d'ailleurs aujourd'hui à l'ensemble des grandes métropoles internationales confrontées aux problèmes de pollution de l'air, des eaux et des sols, du bruit, de l'accumulation des déchets et de la dégradation du paysage urbain.

Toutes les études le montrent, la pollution à Paris est principalement d'origine automobile et son impact sur la santé est aujourd'hui clairement avéré. Elle accroît le nombre d'accidents cardio-vasculaires, entraîne une surmortalité de 6 % et augmente le nombre d'enfants atteints d'asthme. Elle engage également l'équilibre du climat. Juste un chiffre : les températures devraient augmenter à Paris de 1,4 à 5,8 degrés d'ici la fin du siècle. C'est dire combien il est essentiel de reconsidérer notre rapport à la ville et d'envisager de nouvelles voies de développement si nous ne voulons pas causer des dommages irréversibles et exposer les générations futures à des risques sans précédent.

Face à ce défi, la Ville de Paris mène une lutte volontariste rompant nettement avec la gestion des équipes précédentes. Redistribution de l'espace public au profit des transports en commun (la circulation automobile a baissé de plus de 13 % depuis 2001), protection de l'environnement (collecte sélective des déchets, réduction des rejets polluants en Seine) ou encore élaborations du Plan Local d'Urbanisme et de la carte du bruit, l'ensemble des actions de la Ville participe à l'amélioration de notre cadre de vie et engage Paris dans une démarche de développement durable.

A l'heure où l'Etat se désengage du financement des transports collectifs en Ile-de-France et où les questions environnementales le préoccupent peu, la municipalité parisienne vient de donner à cet engagement une nouvelle dimension. D'abord, en lançant l'élaboration d'un Agenda 21 local afin de mettre en application les principes de développement durable tels qu'ils ont été définis lors du Sommet de Rio : concilier environnement, développement économique et progrès social et établir un cercle vertueux entre ces trois sphères, fondé sur les princi-

pes de solidarité, de précaution et de participation. Ensuite, avec l'élaboration du Plan de Déplacements de Paris (PDP), véritable outil de développement urbain aux enjeux multiples : lutter contre la pollution, contribuer à la justice sociale en rendant la ville accessible à tous, assurer la vitalité économique de la capitale, diminuer l'insécurité routière, etc. Le PDP constituera un cadre de référence indispensable pour développer une autre conception de la ville et fixer les priorités des vingt prochaines années.

Pour mener à bien ces projets, et comme elle en a pris désormais la bonne habitude, la Ville de Paris privilégie, une fois encore, la voie de la consultation la plus large possible. Parce que de tels enjeux dépassent les frontières administratives et parce qu'ils intéressent chacun d'entre nous, l'ensemble des partenaires institutionnels de la Ville ainsi que tous les Parisiennes et Parisiens – notamment à travers les Conseils de Quartier – seront associés à ce processus et invités à construire le Paris de demain.

Patrick Bloche, président du groupe

GROUPE UNION POUR LA DEMOCRATIE FRANÇAISE

Des Jeux Olympiques à la maturité politique

Notre déception à tous est immense car il est clair que notre engagement ne s'apparentait pas du tout à la célèbre formule de Pierre de Coubertin : l'essentiel n'était pas pour Paris de participer, mais de gagner.

Pour Paris maintenant, si nous partageons avec Bertrand Delanoë certaines ambitions, nous avons avec lui de fortes différences d'appréciation sur les politiques qui doivent être menées. Nous les exprimons chaque fois qu'il le faut.

Pour autant, il nous a été offert pendant des mois, un très beau spectacle, celui de l'unité nationale autour d'un projet majeur pour notre pays. Quels qu'aient pu être les problèmes, les images de Jacques Chirac, Bertrand Delanoë, Jean-François Lamour, Jean-Paul Huchon et les autres, ensemble,

vraiment ensemble pour Paris et l'intérêt français. C'était beau, c'était fort, cela a été vraiment très apprécié. Je souhaite que nous sachions retrouver cette force de l'unité nationale au-delà du sport pour certains enjeux majeurs pour notre pays, qu'il est capital que nous puissions régler. Nos différences ne disparaîtront pas pour autant, notre démocratie s'en trouvera renforcée, car c'est aussi une force des Anglais, mais pas seulement des Anglais, de savoir s'unir au-delà du sport quand l'essentiel est en jeu.

Peut-être est-ce utopique de penser que notre vie politique, notre manichéisme peut souffrir d'importantes exceptions. Il n'empêche, l'exemple des autres est, à mon avis, révélateur de la façon dont peuvent

être réglées certaines difficultés et devrait nous inspirer.

Enfin, il nous reste à relever le meilleur de l'Olympisme, celui consistant avec des équipements, un encadrement, une volonté et un enthousiasme à donner aux jeunes Français l'envie et les moyens de faire du sport. D'abord du sport, ensuite du sport de haut niveau, pour qu'à Pékin, puis à Londres, ils puissent participer et gagner.

Rappelons-nous l'expression d'Antoine de Saint-Exupéry qui, aujourd'hui, prend beaucoup plus de valeur que jamais : "Si tu veux réunir les hommes, apprends-leur à bâtir ensemble". Je pense que nous devrions nous en inspirer.

Didier Bariani, conseiller de Paris

Un nouveau pacte social pour une ville soutenable

Plus de 100 000 demandes de logements insatisfaites à Paris, près de 20 000 personnes "hébergées" dans des hôtels, 120 000 demandeurs d'emploi inscrits dans les ANPE, 63 000 allocataires du RMI... Ces chiffres témoignent de l'ampleur des phénomènes de précarisation à Paris et l'urgence d'une intervention publique sans précédent.

Contrairement à ce qu'affirme Thierry Breton, le ministre de l'économie et des finances, les ménages français ne vivent pas au-dessus de leurs moyens, ce sont leurs moyens qui ne sont pas à la hauteur de leurs besoins pour vivre ! Les Parisiens sont loin d'être épargnés par le chômage, l'emploi discontinu, la précarité du revenu... Et s'il ne s'agit pas de renoncer à notre politique volontariste en matière d'emploi, comme en témoigne la vigueur de notre Plan Départemental d'Insertion, nous ne

pouvons plus croire qu'elle sera suffisante pour palier les conséquences dramatiques des politiques de la droite gouvernementale.

Dans ce contexte de précarisation, notre pacte social est menacé. La majorité municipale se doit donc d'intervenir. Deux enjeux nous semblent prioritaires : l'accès au logement et le niveau de ressources des ménages parisiens. En matière de logement, si nos efforts sont indéniables, nous devons passer la vitesse supérieure. Pour développer l'offre de logements diversifiée et adaptée aux publics demandeurs, deux directions sont à prendre : augmenter conséquemment les fonds de la Ville dédiés à l'achat de logements dans le parc privé et obtenir de l'Etat qu'il réponde favorablement au vœu du Conseil de Paris en matière de réquisition de logements vacants. Mais, pour être garanti, le droit au logement doit être soutenu

par une politique volontariste d'aide financière en direction des Parisiens.

Pour vivre à Paris, le RMI et les autres minima sociaux ne peuvent plus suffire. Notre majorité ne peut plus faire l'impasse sur la création d'une allocation pour les ménages parisiens vivant dans la précarité. Il en va non seulement du droit à une vie décente pour tous mais c'est aussi une condition indispensable pour garantir la mixité sociale dans notre ville.

Cette ébauche d'un nouveau pacte social est un projet. Nous aurons certes besoin de le financer mais Paris en a les moyens. Nos finances sont saines et nous autorisent à investir pour le futur.

Marie-Thérèse Atallah,
conseillère de Paris

Transports : priorité à la mobilité et à l'environnement

Parce qu'elle favorise les échanges, la mobilité est un facteur considérable de développement social et économique. Un système de transport de qualité doit donc promouvoir la mobilité tout en réduisant la pollution. C'est avec cette conviction que le MRC œuvre, au sein de la majorité municipale, à la définition d'une politique de déplacement qui prenne en compte :

1/ Le développement des transports en commun : le MRC a apporté son soutien affirmé au projet de tramway, dont l'efficacité sera bientôt appréciée de tous. Les élus de la gauche républicaine parisienne ont également émis un vœu relatif à la protection des transports en commun,

menacés d'éclatement par un projet de règlement européen de libéralisation. Ils souhaitent, enfin, que le Plan de Déplacement Parisien en cours d'élaboration impulse la construction d'une rocade de métro autour de Paris en proche banlieue.

2/ La fluidification du trafic : le MRC est à l'origine de propositions visant notamment à favoriser la circulation des deux-roues motorisés dans Paris. Les deux-roues permettent de fluidifier le trafic et donc d'abaisser les émissions polluantes dans la capitale. Des amendements ont été déposés afin de modifier en ce sens le Plan de Protection de l'Atmosphère.

3/ Le renforcement des mesures de sauvegarde en cas de pic de pollution : il serait souhaitable que le plafond de taux d'ozone soit abaissé dans la procédure d'enclenchement de la circulation alternée. Paris, comme toutes les grandes villes, souffre de la pollution. Mais la pollution n'est une fatalité que si la politique ne s'affirme pas. Les élus du MRC ont appelé l'attention des pouvoirs publics sur ce sujet primordial et ils continueront d'agir dans ce sens.

Georges Sarre, président du groupe et les élus du groupe

Ces tribunes n'engagent pas la Rédaction du magazine.